



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

subventions

Question écrite n° 20970

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur la situation du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) des Deux-Sèvres. Les CIDFF ont une mission d'intérêt général ayant pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'accompagner le public, en particulier les femmes, sur leurs droits dans de très nombreux domaines : la parentalité, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'accès aux droits. Depuis le 22 février 2013, l'antenne des Deux-Sèvres a été placée en liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce de Niort. Cette décision s'explique par des problèmes d'ordre financier. Aussi, il lui demande les mesures qu'elle compte prendre pour assurer le maintien de ces centres sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Drapeau](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20970

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2969

Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)